



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Aide opérateur-technicien sur rotation à l'environnement

Titre du poste : Aide opérateur-technicien sur rotation à l'environnement

Service : Environnement

Domaine d'emploi : Traitement de l'eau

Statut : Personne salariée régulière à temps plein

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0225-0072

Date d'affichage : Le 10 février 2025

Date de fin d'affichage : Le 3 mars 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste d'aide opérateur-technicien sur rotation à l'environnement à titre de personne salariée régulière à temps plein au Service de l'environnement.

Relevant du contremaître au Service de l'environnement, l'aide opérateur-technicien sur rotation à l'environnement supporte les opérations au niveau des installations en eau potable et en eaux usées ainsi que des réseaux. Il informe et fait valider ses interventions auprès d'un opérateur-technicien à l'environnement. Le titulaire du poste effectue, entre autres, les tâches suivantes :

- L'échantillonnage et les analyses en laboratoire et sur le terrain;
- La prise des données soit par télémétrie ou sur le terrain;
- La maintenance au niveau de l'entretien préventif;
- Diverses tâches de manutention;
- Le nettoyage des équipements;
- Diverses tâches d'entretien ménager reliées aux installations;
- Toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite de procédés de traitement de l'eau ou dans une discipline connexe au traitement de l'eau tel qu'établi par le Règlement sur la qualité de l'eau potable;
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente dans le domaine de l'eau;
- Expérience pertinente en instrumentation et contrôle de procédés en traitement de l'eau;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Posséder les certificats de qualification en traitement de l'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution ainsi qu'en traitement des eaux usées par station mécanisée délivrés par Emploi Québec (atouts);
- Aptitude à travailler en équipe.

Horaire de travail :

La semaine normale de travail des personnes salariées affectées à la fonction d'aide opérateur-technicien sur rotation à l'environnement est de quarante (40) heures par semaine, en moyenne, du dimanche au samedi inclusivement.

Pour les mois d'avril à juin ainsi que les mois d'août à novembre, elles ont droit à huit (8) jours de repos par cycle de vingt-et-un (21) jours et elles sont assujetties à un horaire rotatif de dix (10), neuf (9) et quatre (4) heures de travail par jour

Pour les mois de janvier à mars ainsi que les mois de juillet et de décembre, elles ont droit à sept (7) jours de repos par cycle de vingt-et-un (21) jours et ils sont assujettis à un horaire rotatif de dix (10), neuf (9), cinq (5) et quatre (4) heures de travail par jour.

Chaque aide opérateur-technicien sur rotation à l'environnement travaille un samedi et dimanche consécutifs par cycle de vingt-et-un (21) jours, et ce, pour chacune des deux (2) périodes de travail telles qu'énumérées ci-dessus.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

- D'un milieu dynamique et d'une ambiance de travail formidable;
- D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- D'un régime d'assurance collective;
- D'un régime de retraite à prestation déterminées avec une contribution de l'employeur;
- De plusieurs congés fériés;
- De banques de congés mobiles, maladie et de vacances.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 33,33\$ et de l'échelon 7 de 39,88\$. Il est à noter que l'échelle salariale sera modifiée prochainement rétroactivement au 1er janvier 2025 pour la suivante : échelon 1 à 34,33\$ et échelon 7 à 41,05\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZVpcRBjRDVABagF2QV1RZk88dWZQaVUgLiUuQC4kXIZMWIEJBnktWDYeXkRudGoHcEIYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0225-0072&BRID=EX402003&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.